

## **Bilan 2013-2014**

### **Jean-Denis Dufort, commissaire scolaire**

#### **Circonscription scolaire de Louis-Riel–Nouveau-Rosemont**

Dans le cadre de la *Loi sur l'instruction publique*, les commissions scolaires doivent présenter, annuellement, une reddition de comptes. À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), cette reddition de comptes prend notamment la forme d'un bilan des actions de chacun des commissaires scolaires.

Ainsi, je vous présente aujourd'hui ce court bilan qui me permet à la fois de **rendre des comptes** à vous, parents et citoyens de la circonscription de Louis-Riel–Nouveau-Rosemont, et de vous communiquer des informations sur mon rôle de commissaire scolaire.

#### **Caractéristiques de la circonscription de Louis-Riel–Nouveau-Rosemont (25 212 électeurs)**

La circonscription que je représente a la particularité de chevaucher les arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et de Rosemont–La Petite-Patrie. On y trouve quatre écoles primaires (Alphonse-Desjardins, Notre-Dame-du-Foyer, Guillaume-Couture et Saint-Fabien), deux grandes écoles secondaires (Louis-Riel et Marguerite-De Lajemmerais), une école spécialisée (Rosalie-Jetté) et deux centres hospitaliers où la CSDM offre des services éducatifs aux jeunes patients (le Centre de réadaptation Marie Enfant et l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont).

#### **Fonction, rôle et pouvoir du commissaire scolaire**

Ma fonction d'élus scolaire est consacrée à la réussite de nos élèves. En ce sens, je représente l'ensemble des citoyens de Louis-Riel–Nouveau-Rosemont au Conseil des commissaires. Je porte à l'attention de mes collègues tous les dossiers qui sont de près liés à notre mission éducative : les besoins, les attentes et les priorités du quartier scolaire. Je suis le lien entre vous et l'administration de la CSDM, ces gens qui travaillent à améliorer nos écoles publiques.

#### **Plaintes et demandes de parents**

J'ai donné suite à de multiples plaintes et demandes diverses de parents qui se sont adressés à moi : plaintes contre des enseignants, insatisfaction par rapport à un service de l'école, demande d'information et questionnements à propos des services de la CSDM. Des citoyens peuvent aussi faire appel à nous à propos de dossiers qui les touchent. Par exemple, j'ai eu des discussions avec quelques citoyens à propos de l'ouverture d'une école secondaire dans Rosemont, l'offre de programmes d'anglais intensif et des problèmes de voisinages avec les cours d'écoles.

#### **Budget discrétionnaire**

Annuellement, je dispose d'un budget discrétionnaire d'environ 14 000 \$ pour aider les organismes de participation des parents ou les conseils d'établissement à organiser des activités ou à mettre en œuvre des projets, toujours dans le but d'améliorer la réussite des élèves de Rosemont. Ainsi, durant la dernière année, j'ai distribué aux établissements de la circonscription des sommes qui ont permis, entre autres, de financer l'achat d'instruments de musique, l'achat d'ordinateurs, l'organisation de voyages, la mise en place de systèmes d'émulation et l'organisation d'une fête de fin d'année.

### **Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal**

Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM), sous gouvernance politique, a le mandat de fixer le taux de la taxe scolaire, de la percevoir et de la répartir entre les commissions scolaires de l'île de Montréal.

En plus de financer des mesures de soutien dans les milieux défavorisés, il s'occupe de la gestion centralisée de trésorerie et des emprunts des commissions scolaires de l'île de Montréal et il gère un regroupement de services communs.

En tant que délégué substitut de la CSDM, je participe aux rencontres du CGTSIM et m'assure que les décisions prises correspondent aux orientations de la CSDM et aux aspirations des citoyens montréalais.

### **Comité de travail sur la gestion financière**

Le comité de travail sur la gestion financière regroupe des administrateurs, un représentant du comité de parents et des élus. En tant que membre du comité, j'ai participé à l'élaboration du budget de la CSDM en m'assurant de la cohérence entre le plan de retour à l'équilibre et les orientations du Conseil des commissaires.

### **Fondation CSDM**

La fondation CSDM a pour mission de promouvoir, d'encourager et de financer des projets pour les élèves de la Commission scolaire de Montréal.

En tant qu'administrateur de la Fondation CSDM, j'ai participé à la révision des règlements généraux, à la modification des lettres patentes, à la mise en place d'un nouveau conseil d'administration et à l'organisation d'un événement bénéfique en marge d'un concert de l'Orchestre Métropolitain au profit de la nouvelle salle de concert de l'école Joseph-François-Perreault.

### **Comité sur l'organisation des services informatiques**

En 2013-2014, le comité sur l'organisation des services informatiques a poursuivi ses travaux autour de l'utilisation de l'informatique en soutien aux apprentissages et à la gestion de la CSDM. Le comité a entre autres, formulé des recommandations au Conseil des commissaires sur différents sujets tels que la répartition des ressources informatiques entre les écoles, les choix de licences de logiciels (libres ou propriétaires), les stratégies d'approvisionnement en matériel et en logiciels, le code d'éthique sur l'utilisation des technologies, le projet Cybersavoir, la mise en place d'un nouveau portail éducatif et le déploiement sécuritaire des réseaux sans-fil.

### **Comités de quartier**

Des comités de quartier scolaire réunissant les parents présidents des conseils d'établissement, les directions d'école et les commissaires d'un même quartier ont pour mandat de se concerter et de développer une vision commune des projets à mettre en œuvre afin de favoriser la réussite des élèves du quartier. Comme chaque quartier scolaire a son propre comité, je siège à deux comités : **Rosemont** et **Mercier-Ouest**.

### **Rosemont**

Les travaux du comité de quartier Rosemont ont permis de mettre en place une ligue de soccer

interscolaire pour le quartier Rosemont, d'offrir des ressources d'aide au développement moteur (psychomotricité) à des enfants du préscolaire et d'embaucher deux intervenantes communautaires-scolaires pour l'intégration des familles à l'école. Le comité de quartier Rosemont a aussi permis de favoriser la concertation avec le milieu communautaire (CDC de Rosemont) et d'échanger sur les pratiques gagnantes dans le dossier de la capacité d'accueil.

### **Mercier**

Les travaux du comité de quartier Rosemont ont permis la mise en place d'une ligue de soccer interscolaire, d'ateliers d'éducation alimentaire, d'activités de prévention de l'intimidation et d'activités favorisant le passage primaire-secondaire. Le comité de quartier Mercier a aussi adopté une résolution demandant à l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve de mettre en place un réseau cyclable reliant toutes les écoles de Mercier-Ouest.

### **Remise en état de nos écoles**

Depuis 2007, le Conseil des commissaires met la revitalisation de nos écoles en priorité. Certaines de nos écoles ont été construites il y a près de 100 ans! Pas étonnant qu'il faille donner un grand coup pour les remettre en état... Dans notre quartier, plusieurs écoles sont touchées par ce plan. De la réfection des entrées électriques au remplacement d'urinoirs en passant par des travaux de toitures, de fenêtres et de maçonnerie, tous les efforts sont mis pour que nos élèves évoluent dans des écoles rénovées.

### **Grands chantiers**

Plusieurs travaux de rénovation ont eu lieu dans Louis-Riel-Nouveau-Rosemont :

- École Alphonse-Desjardins — Mise aux normes de la plomberie;
- École Guillaume-Couture — Sécurisation de la maçonnerie, mise aux normes des accès au toit, agrandissement et réaménagement – 12 classes;
- École Louis-Riel — Réfection de l'enveloppe – phase 2 et réhabilitation des plafonds et de la ventilation;
- École Marguerite-De Lajemmerais – Mise aux normes de la plomberie.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la liste des travaux en cours dans nos écoles sur le site Web de la CSDM au : [csdm.ca/csdm/milieu-de-vie/info-travaux/](http://csdm.ca/csdm/milieu-de-vie/info-travaux/)

### **Suivi des capacités d'accueil**

Le rôle de la CSDM est évidemment de scolariser les élèves et de leur offrir le meilleur environnement possible pour qu'ils réussissent. Comme commissaire scolaire, je suis constamment préoccupé par la capacité d'accueil des écoles qui fait l'objet, périodiquement, d'un examen et d'une analyse avec l'aide des Services généraux. Dans la circonscription de Louis-Riel-Nouveau-Rosemont, les nouveaux ratios maîtres-élèves ainsi que l'arrivée croissante de jeunes familles dans le quartier sont des facteurs qui influent sur la capacité d'accueil dans nos écoles.

Selon des prévisions démographiques fournies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), les besoins en capacité d'accueil nécessiteront l'ajout de 29 classes supplémentaires dans les écoles primaires de la circonscription Louis-Riel-Nouveau-Rosemont d'ici 2017-2018. Voici donc les moyens prévus actuellement afin de répondre à cette demande extraordinaire :

- Agrandissement de douze classes supplémentaires à l'école Guillaume-Couture prévu pour la rentrée 2015-2016.
- Agrandissement de six classes supplémentaires à l'école Alphonse-Desjardins prévu pour la rentrée 2016-2017 (projet en attente de financement du MELS).
- Acquisition de l'école St-Brendan de la Commission scolaire English-Montréal. Les rénovations importantes du bâtiment situé sur la 39<sup>e</sup> Avenue devraient permettre d'y accueillir onze classes dès la rentrée 2014-2015.

### **Bourses du Conseil des commissaires 2014**

Le Prix du Conseil des commissaires vise à illustrer, par un geste concret, l'importance accordée par le Conseil des commissaires à la réussite des élèves, à la persévérance scolaire, à l'engagement social ainsi qu'à l'action civique et communautaire. Ce prix est remis, sous forme de bourse, directement par votre commissaire scolaire à des élèves des centres de formation générale pour adultes, des écoles spécialisées et des écoles secondaires à l'occasion des galas de fin d'année.

### **Nomination de directions d'école**

J'ai participé aux comités de sélection pour la nomination de nouvelles directions d'école. À la suite des processus, Mme Sabine Posso a été nommée à l'école secondaire Louis-Riel et M. André Maisonneuve, à l'école Guillaume-Couture.

### **Salaire**

Mon travail de commissaire est rémunéré et je crois qu'il est de votre droit de savoir combien « je vous coûte ». Mon salaire annuel à titre de commissaire de la CSDM est de 15 000 \$, auquel s'ajoute mon salaire de délégué substitut au Comité de gestion de la taxe de l'île de Montréal, qui s'élève à 3827 \$.

Vous pouvez aussi consulter les dépenses de fonctions de tous les commissaires sur le site de la CSDM au : [csdm.ca/csdm/conseil-des-commissaires/depenses-de-fonction/](http://csdm.ca/csdm/conseil-des-commissaires/depenses-de-fonction/)

### **Tournée des conseils d'établissement**

Comme c'est la tradition, je poursuis la tournée des conseils d'établissement et des conseils des élèves des écoles de la circonscription de Louis-Riel-Nouveau-Rosemont. Il s'agit pour moi d'une occasion privilégiée de prendre le pouls de la vie de chacune des écoles et de porter plus haut leurs demandes et doléances. En début d'année, je visite également un maximum d'assemblées générales de parents.

### **Engagements locaux**

- Poursuivre le dialogue avec les citoyens de l'Est de Rosemont en vue de l'ouverture d'une nouvelle école dans le bâtiment St-Brendan afin de m'assurer que le projet éducatif réponde aux attentes des familles du quartier.
- Lutter contre le décrochage scolaire en améliorant l'offre de service en formation professionnelle pour les jeunes de seize à vingt ans par la valorisation de l'école des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration (EMICA) et par la construction d'une nouvelle école des métiers de l'horticulture au Jardin botanique de Montréal.
- Assurer un suivi rigoureux de la capacité d'accueil et des projets d'agrandissement des écoles. Travailler de concert avec les partenaires locaux afin de mitiger les irritants causés par les

chantiers de construction et d'assurer un milieu de vie agréable, sain et sécuritaire pour tous les élèves et le personnel.

- Améliorer la transparence de l'organisation et favoriser l'implication des citoyens par la publication de données ouvertes et la mise en place de budgets participatifs au niveau de la CSDM et de chacune des écoles.

### **Pour communiquer avec nous**

Site Web de la CSDM : [csdm.ca](http://csdm.ca)

Mon adresse courriel : [dufort.jd@csdm.qc.ca](mailto:dufort.jd@csdm.qc.ca)

Facebook : <https://www.facebook.com/jeandenisdufort>

Twitter : <https://twitter.com/jeandenisdufort>

Téléphone : 514 596-7790

### **Ligne Info-parents**

La CSDM met à la disposition des parents une ligne Info-parents soit le 514 596-CSDM (2736), qui est en fonction du lundi au jeudi, entre 11 h et 15 h. Une boîte vocale prend vos messages en dehors des heures d'ouverture, et on vous rappelle dans les meilleurs délais.

### **S'adresser à la protectrice de l'élève**

Après avoir fait les démarches administratives d'usage et épuisé les recours internes possibles, toute personne qui s'estime lésée peut joindre, en toute confidentialité, la protectrice de l'élève. Ce service est simple et gratuit. Un tiers ou un représentant peut également s'adresser à la protectrice de l'élève au nom d'une personne ou d'un groupe. Pour obtenir de l'information, des conseils ou pour valider une démarche, n'hésitez pas à consulter le site de la CSDM.